

12717/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 20 septembre 2023

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 20 septembre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil relative à la signature, à l'application provisoire, et à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et la République de Moldavie relatif au statut de la mission de partenariat de l'Union européenne en Moldavie**

E18138

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*